



EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Numéro 1993/2026

Séance du 23 février 2026

Le Conseil Municipal, convoqué le 16 février 2026, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Guillaume BAILLY, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Aline CHASSAGNE (à compter de la question n° 4), Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 4), M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA (à compter de la question n° 4), M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO (à compter de la question n° 4), Mme Sadia GHARET (à compter de la question n° 4), M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 4), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT (à compter de la question n° 4), M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT (à compter de la question n° 4), M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 4), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 4), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire :

M. Christophe LIME

Étaient absents :

M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, Mme Anne BENEDETTO, Mme Claudine CAULET, Mme Marie ETEVENARD, Mme Nadia GARNIER, M. Jamal-Eddine LOUKHIAR, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Jean-Hugues ROUX

Procurations de vote :

M. Hasni ALEM à Mme Aline CHASSAGNE, Mme Frédérique BAEHR à Mme Julie CHETTOUH, Mme Anne BENEDETTO à Mme Pascale BILLEREY, Mme Claudine CAULET à M. Anthony POULIN, M. Cyril DEVESA à M. Nathan SOURISSEAU (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Marie ETEVENARD à M. François BOUSSO, Mme Nadia GARNIER à Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Marie LAMBERT à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Aurélien LAROPPE, M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN, Mme Juliette SORLIN à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 3 incluse)

OBJET : 18 - Aides aux Congrès - Première répartition de l'année 2026

Délibération n° 008230

Aides aux Congrès - Première répartition de l'année 2026

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Maire

	Date	Avis
Commission n°1	11/02/2026	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer au Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution de subventions en réponse à trois demandes universitaires dans le cadre de l'organisation de congrès, colloques pour un montant de 3 000 €.

Besançon s'est positionnée comme Ville de Congrès avec la mise en place d'une stratégie d'aide aux organisateurs de congrès au moyen de subventions et d'une stratégie de promotion du Tourisme d'Affaires et de Congrès avec la création du bureau « Besançon Congrès », géré par Besançon Tourisme et Congrès.

Le soutien que la Ville de Besançon apporte aux organisateurs de congrès s'articule autour des critères suivants : nombre de congressistes, durée du congrès, pertinence, rayonnement, autofinancement, subvention des autres collectivités, et retombées économiques pour la Ville, à savoir : nombre de nuitées en hébergement marchand, lieu du congrès, restauration, activités culturelles et festives et visites guidées.

Après prise en compte des critères d'attribution ci-dessus, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

I. Colloques universitaires

700 € pour l'Université Marie et Louis Pasteur – Laboratoire Théma qui organise le congrès « 17ème Rencontres de Théo Quant » du 4 au 6 février 2026.

En dix-sept éditions, les rencontres de Théo Quant sont devenues le rendez-vous incontournable des chercheurs français et européens s'intéressant aux approches théoriques et quantitatives en géographie. Au-delà de la communauté des géographes toutes les disciplines qui abordent l'influence de l'espace géographique sur les processus étudiés sont représentées lors de ce colloque.

De l'aménagement du territoire jusqu'à l'aide à la décision en passant par la gestion environnementale et le développement durable, les modèles et les outils les plus en pointe sont présentés lors de séances plénières et en ateliers, les rencontres de Théo Quant se veulent un espace de débat et d'échange, entre les disciplines et les générations. Cela explique le caractère très large des thèmes abordés et la grande mixité scientifique qui fondent leur identité.

Structurée autour de sessions la conférence est rythmée par des interventions plénières de conférenciers invités d'envergure internationale. Par leur expertise et leur hauteur de vue, ils mettent en lumière les orientations à venir de la recherche en structures et dynamiques de l'espace géographique.

Tous les deux ans depuis 1993, le colloque a lieu à Besançon. Les locaux de la Maison des sciences humaines et environnementales, au centre-ville, offrent un cadre idéal pour l'accueil de cet événement.

Les prestations proposées nous permettent d'assurer en un lieu unique les sessions de travail et la restauration.

Pendant 3 jours, les participants sont amenés à utiliser les hôtels et les restaurants du centre-ville, et contribuent à leur retour à faire connaître Besançon et la région Bourgogne Franche-Comté.

Le colloque se déroulera sur 3 jours.

Environ 120 participants sont attendus à la MSHE.

Le budget prévisionnel de colloque au rayonnement international est de 13 200 €.

En cas d'accord, la dépense de 700 € sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.633.65731.0022164.10036.

2 000 € pour l'Université Marie et Louis Pasteur- UFR SLHS qui organise le colloque « Journées de l'Allemagne » du 20 au 23 avril 2026.

Les diverses manifestations prévues ont pour ambition de contribuer à rappeler l'importance des échanges franco-allemands, tant pour la prospérité des deux pays que comme ciment de l'Europe, de dépoussiérer l'image de l'allemand et de l'Allemagne, et de donner envie de l'Allemagne, envie d'allemand.

L'objectif est de rassembler un public large et divers autour de thématiques politiques, économiques et culturelles. Pour ce qui est des composantes des Journées de l'Allemagne, elles fédèrent de nombreux partenaires réunis autour des différents événements (tables rondes sur la coopération franco-allemande comme fer de lance d'une Europe souveraine ; représentations théâtrales et cinématographiques bilingues).

Ces manifestations, ouvertes à un large public, doivent montrer la richesse et le dynamisme du franco-allemand, dans les domaines comme la culture, mais aussi souligner la nécessité de la coopération franco-allemande dans les domaines politiques, universitaires ainsi que dans le domaine socio-économique, en particulier au niveau local. La diversité du programme comme des invités doit en outre permettre d'entretenir et rendre visibles les coopérations existantes dans notre région, et le cas échéant, d'initier de nouvelles coopérations.

Le colloque se déroulera sur 3 jours.

Entre 80 et 120 participants sont attendus à la MSHE, au Sénacle, ainsi qu'à la Salle Courbet.

Le budget prévisionnel de colloque au rayonnement européen est de 20 065 €.

Il s'agit d'un premier soutien financier.

En cas d'accord, la dépense de 2 000 € sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.633.65731.0022164.10036.

II. Colloques privés/Associations

300€ pour l'Association pour le Sémittech des étudiants en industrie Pharmaceutique qui organise le colloque « Sémittech » le 28 janvier 2026.

Le Sémittech est un séminaire annuel organisé par les étudiants de 5^{ème} année de pharmacie en filière industrie-recherche de l'Université Marie et Louis Pasteur de Besançon.

La 9^{ème} édition, intitulée : « les Biothérapies dans l'allergie » se déroulera le 28 janvier 2026, à Besançon. Elle vise à sensibiliser le grand public. Le public ciblé est d'abord local puis national. Le séminaire mettra en valeur :

- Des interventions d'experts locaux, qui partageront leurs savoirs.
- Des échanges interactifs entre spécialistes, étudiants, professionnels de santé grand public.
- Une première dans la région : la présentation de solutions biotechnologiques récentes, encore peu diffusées disponibles pour traiter des allergies.

Depuis sa création, le Sémittech a permis de mettre en lumière plusieurs avancées importantes dans le domaine des biotechnologies et a réuni des centaines de participants engagés dans la recherche et la santé publique.

Pour cette année, Le Sémittech souhaite franchir une étape supplémentaire en termes de rayonnement scientifique et de mobilisation citoyenne.

En cas d'accord, la dépense totale de 300 € sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.95.6574.0022164.10036

Soutien financier Ville

Nom de la structure	Montant 2023	Montant 2024	Montant 2025	Montant prévisionnel 2026
Association pour le Sémittech	300€	300€	-	300€
Université Marie et Louis Pasteur Rencontres de Théo Quant	-	600€	-	700€

Mmes Frédérique BAEHR (1), Pascale BILLEREY (2) et MM. Damien HUGUET (1), Jean-Emmanuel LAFARGE (1), Yannick POUJET (1) et Anthony POULIN (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue les subventions suivantes :

- **700 € pour l'Université Marie et Louis Pasteur – Laboratoire Théma,**
- **2 000 € pour l'Université Marie et Louis Pasteur – UFR SLHS,**
- **300 € pour l'Association pour le Sémittech des étudiants en industrie Pharmaceutique.**

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 46

Contre : 0

Abstention*: 0

Conseillers intéressés : 8

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,
La Maire,

Christophe LIME,
Conseiller Municipal Délégué

Anne VIGNOT